

ÉTUDE SUR LES COMPÉTENCES ADDITIONNELLES ET LES BESOINS EN FORMATION AFFÉRENTS

DANS LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Afin d'aller toujours plus loin en matière de performance énergétique globale et face à l'évolution de l'organisation des entreprises (double activité, développement de nouveaux segments de marchés), **les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics ont besoin de conforter les compétences de leurs équipes au-delà de leur métier afin de garantir une maîtrise élargie de leurs interventions sur chantier**. Les TPE sont très nombreuses dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. Il est donc essentiel de mieux comprendre ces besoins pour accompagner et soutenir le développement des formations adéquates. C'est dans ce contexte que la CPREF du Bâtiment et des Travaux Publics d'Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien de l'Observatoire des métiers du BTP, a décidé de mener une étude pour en préciser les contours.

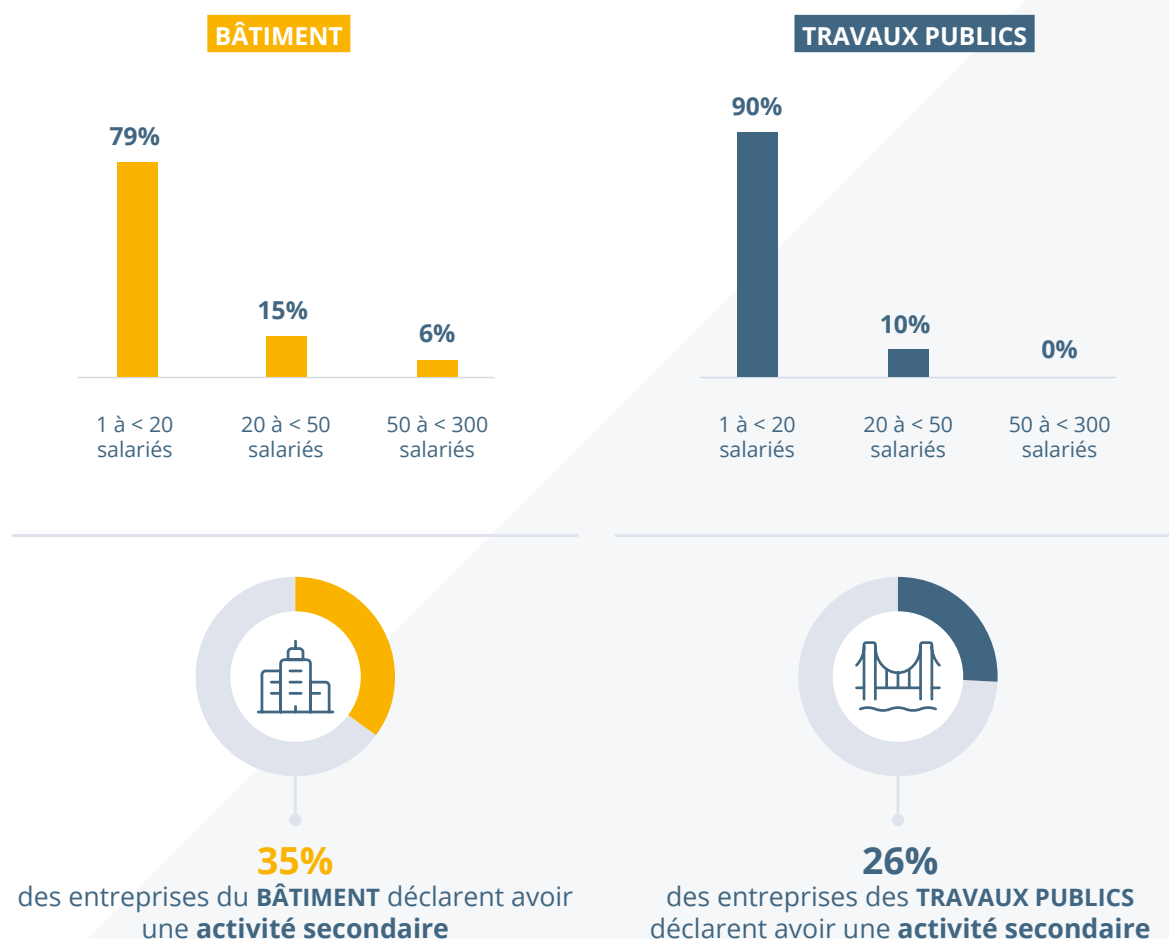
Au-delà de cette clarification, l'étude lancée en 2024 visait également à formuler des préconisations auprès des organismes de formation pour couvrir ces nouvelles exigences.

Pour ce faire, l'étude a été basée sur une enquête en ligne à laquelle 308 entreprises de la région ont répondu, près de 20 entretiens qualitatifs auprès d'entreprises du BTP, et 4 focus group avec des entreprises des 4 corps d'état d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour ces travaux, les compétences dites additionnelles sont définies comme étant celles qui dépassent le périmètre des compétences déjà intégrées aux métiers. Les compétences de base (maîtrise de la langue française, communication, mathématiques) sont exclues du champ de l'étude, ainsi que les compétences en matière de sécurité et de gestion des déchets. Ces compétences sont constitutives des métiers et ne peuvent être considérées comme « additionnelles ».

Typologie des entreprises ayant répondu à l'enquête

ZOOM SUR LA TAILLE DE L'ENTREPRISE SELON LA BRANCHE D'ACTIVITÉ



Besoins en compétences additionnelles des entreprises

Source : Enquête en ligne, 2024

GROS ŒUVRE

1

- Organisation du chantier en site occupé (30%)
- Gestion d'une démarche de réemploi de matériaux (28%)
- Gestion du planning (27%)
- Entretien et réparation de 1^{er} niveau du petit outillage (26%)
- Conception de la préfabrication en atelier (25%)

2

- Gestion environnementale du chantier (24%)
- Gestion des stocks (24%)
- Gestion des finances du chantier (23%)
- Gestion de la préfabrication (22%)
- Constitution des dossiers de réponses aux appels d'offres (22%)
- Gestion des litiges avec le client (22%)

3

- Notions d'électricité (20%)
- Connaissance des pathologies du bâtiment (20%)
- Pose d'éléments préfabriqués (20%)
- Maquette numérique BIM (20%)

SECOND ŒUVRE

1

- Gestion du planning (40%)
- Organisation du chantier en site occupé (39%)
- Connaissance des pathologies du bâtiment (38%)
- Compétences juridiques (33%)
- Isolation phonique et acoustique (33%)
- Notions d'électricité (32%)
- Installation des dispositifs de confort d'été (31%)
- Gestion des litiges avec le client (30%)
- Gestion des stocks (30%)

2

- Conseils financiers (29%)
- Gestion environnementale du chantier (28%)
- Veille sur les matériaux biosourcés (27%)
- Entretien et réparation de 1^{er} niveau du petit outillage (27%)
- Constitution des dossiers de réponses aux appels d'offres (26%)
- Gestion des finances du chantier (26%)
- Maquette numérique BIM (25%)
- Rédaction offre commerciale (25%)

3

- Utilisation de logiciel d'optimisation de la matière (22%)
- Conseil en agencement (22%)
- Installation d'objets connectés (20%)

CORPS D'ÉTAT TECHNIQUES

1

- Installation des dispositifs de confort d'été (43%)
- Gestion du planning (41%)
- Organisation du chantier en site occupé (34%)
- Compétences juridiques (32%)
- Notions d'électricité (30%)

2

- Ventilation et traitement de l'air intérieur (29%)
- Gestion des litiges avec le client (29%)
- Conseils financiers (28%)
- Installation d'objets connectés (28%)
- Gestion environnementale du chantier (28%)
- Entretien et réparation de 1^{er} niveau du petit outillage (26%)

3

- Gestion d'une démarche de réemploi de matériaux (22%)
- Maintenance installation de chauffage (23%)
- Notions de plomberie (22%)
- Maquette numérique BIM (22%)
- Gestion finances du chantier (21%)
- Rédaction offre commerciale (21%)
- Notions de finition intérieure (21%)
- Maintenance des installations photovoltaïques (21%)

TRAVAUX PUBLICS

1

- Notions de soudure (43%)
- Gestion environnementale du chantier (43%)
- Entretien et réparation du 1^{er} niveau du petit outillage (38%)
- Compétences juridiques (38%)
- Gestion des litiges avec les clients (34%)
- Constitution de dossiers de réponses à appels d'offres (34%)

2

- Gestion des finances du chantier (32%)
- Organisation du chantier en site occupé (32%)
- Gestion du planning (32%)
- Géodétection des réseaux souterrains (29%)
- Installation dispositifs de récupération des eaux de pluie (29%)

3

- Gestion démarche réemploi (27%)
- Rédaction offre commerciale (27%)
- Diagnostic environnement naturel du chantier (25%)
- Notions d'électricité (23%)
- Veille sur les matériaux biosourcés (20%)

Pistes d'action



EN FORMATION INITIALE

- **Favoriser les apprentissages en co-activité à l'image des chantiers** : intégrer dans les cursus de formation davantage de séquences où les apprenants de différents métiers travaillent ensemble sur un même projet permettant à chacun de découvrir les métiers en amont et en aval de son intervention, les contraintes réciproques et de collaborer efficacement. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs de performance énergétique globale en visant une meilleure compréhension des conséquences de son intervention dans un processus global de qualité.
- **Concevoir et promouvoir des parcours de formation articulant plusieurs composantes métiers sur la base des réalités de terrain des entreprises** : les chantiers des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics impliquent de travailler sur des compétences autres que cœur de métiers. Ainsi, un plâtrier peut avoir besoin de compétences en électricité pour quoi ne pas prévoir un parcours alliant un diplôme ou titre en plâtrerie et en électricité. De même, il convient d'intégrer dans les formations des compétences environnementales spécifiques pour les Travaux Publics, telles que la veille sur la faune et la flore, la restauration des espaces naturels, ou encore la gestion des eaux de pluie. Cette approche pluri-métiers pourrait permettre de répondre aux besoins des entreprises, nombreuses à développer une double activité.

EN FORMATION CONTINUE

- **Orienter l'ingénierie pédagogique vers la maîtrise du geste professionnel spécifique par métier** : la formation continue doit privilégier l'apprentissage du geste technique, en complément des connaissances théoriques, pour garantir la qualité et la sécurité des interventions, gagner en efficacité, et s'adapter aux évolutions techniques. Par exemple, les formations électricité pour non électriciens disponibles sont pour beaucoup exclusivement consacrées au volet sécurité et laissent peu de place au geste technique d'intervention.
- **Proposer des formations courtes en compétences additionnelles** : dans le cadre de la formation continue, la formation sur une compétence additionnelle sur un autre métier s'entend dans le cadre d'une intervention mineure et isolée et non d'une reconversion sur cet autre métier ou de l'acquisition complète de ce métier. Il s'agit de maîtriser un nouveau geste métier pour réaliser, en toute sécurité et dans les règles de l'art une intervention isolée et mineure au-delà de son métier de base. Le module doit être court, technique et spécialisé au regard du métier d'origine du stagiaire.

Qu'il s'agisse de formation initiale ou de formation continue, le facteur clé de réussite dans la réponse aux besoins en compétences additionnelles est le **renforcement des liens et des collaborations entre d'une part les CFA, écoles et organismes de formation et, d'autre part, les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics. Le recensement des besoins réalisés dans cette étude pourrait être le point de départ de discussions avancées avec les entreprises pour le développement de nouveaux parcours ou modules.**